



Administration Communale
d'Esch-sur-Sûre

1, an der Gaass L-9150 Eschdorf

www.esch-sur-sure.lu

Avis au public

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le public est informé que, par délibération du 14 août 2026, le conseil communal d'Esch-sur-Sûre a confirmé le règlement d'urgence du Collège des bourgmestre et échevins du 20 juillet 2026 portant abrogation du règlement d'urgence du 17 juillet 2026 et le remplaçant par un nouveau texte instaurant une interdiction stricte de l'utilisation de tout type de barbecue sur les plages publiques situées sur le territoire de la commune d'Esch-sur-Sûre.

Le texte intégral du règlement est à la disposition du public au secrétariat communal.

Eschdorf, le 26 août 2026

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,

la Secrétaire,

la Bourgmestre,



Date d'affichage : 26 août 2026